



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 11.02.2011

Modifié 10.02.2011 (F) Version 6.0

Métal Plastique Céramique BL durcisseur plus lent (F)

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial

Métal Plastique Céramique BL durcisseur plus lent (F)
Code-Nr. 104003

Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244

E-Mail : info@weicon.de
Internet : www.weicon.de

Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)
Téléphone ++49(0)228-19 240

Conditions d'utilisation recommandées

Résines époxydes à 2 composants - composant durcisseur

2. Identification des dangers

Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xn; R20/21/22

C; R34

R43

R52/53

Phrases R

20/21/22

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

34

Provoque des brûlures.

43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

52/53

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Remarques relatives à l'étiquetage

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

C Corrosif

Phrases R

20/21/22

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

34

Provoque des brûlures.

43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

52/53

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 11.02.2011

Modifié 10.02.2011 (F) Version 6.0

Métal Plastique Céramique BL durcisseur plus lent (F)

Phrases S

- 2 Conserver hors de la portée des enfants.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamin (ISOPHORONEDIAMINE), alcool-benzylique, Triméthylhexaméthylendiamin

3. Composition/informations sur les composants

Description

Polyamine (aliphatique et cycloaliphatique)

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
100-51-6	202-859-9	alcool-benzylique	35 - 47	Xn R20/22
2855-13-2	220-666-8	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	30 - 42	Xn R21/22; C R34; R43; R52-53
25620-58-0	247-134-8	triméthylhexane-1,6-diamine	> 1 - 7	Xn, R 22 C, R 34 sens. R 43, N, R 52/53

4. Premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.
Appeler aussitôt un médecin.

Après contact avec la peau

Ne pas utiliser des solvants ou des dilutions.
En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
Appeler aussitôt un médecin.

Après ingestion

Administrer du charbon médicinal.
Ne pas faire vomir.
En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

Remarques s'adressant au médecin / traitement

En cas d'irritation des poumons, traiter d'abord avec de la Dexaméthasone en aérosol.



5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

mousse
moyen d'extinction sèche
dioxyde de carbone
eau pulvérisée

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

jet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire
Oxyde d'azote (NO_x)
Oxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation

Éviter la formation d'aérosol.
Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.
Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Température de stockage recommandée : température ambiante



8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

Protection des mains

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: Butyl de caoutchouc 0,7mm; 480min

Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux
appareil de protection

Protection de la peau

vêtement de protection léger
Chaussures de protection

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat

liquide

Couleur

jaune clair

Odeur

légèrement perceptible

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	ca. 11	20			1:1 dans de l'eau
point d'ébullition	> 200 °C				
Point de fusion	> 200 °C				
Point d'éclair	108 °C			DIN 51758	
Pression de vapeur	ca. 6 Pa	20 °C			
Densité	1 g/cm ³	25 °C			
Solubilité dans l'eau					partiellement soluble
Viscosité (dynamique)	30-70 mPa*s	25 °C			

10. Stabilité et réactivité

Matières à éviter

Réactions avec les acides forts et les alcalis.

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

oxydes d'azote (NO_x)



11. Informations toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	1990 mg/kg	rat		
Irritation de la peau	Corrosif	lapin		
Irritation des yeux	Corrosif.	lapin		
Sensibilisation de la peau	sensibilisant	Cochon d'Inde		

12. Informations écologiques

Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Ne pas déverser le produit dans les eaux.

13. Considérations relatives à l'élimination

Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Déchets de produit : élimination, par ex. incinération.

Recommandations relatives à l'emballage

Les récipients vides peuvent être éliminés après avoir été nettoyés et conformément aux prescriptions en vigueur sur place.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 2289 ISOPHORONEDIAMINE, 8, III, (E), Code de classification: C7

Transport maritime IMDG

UN 2289 ISOPHORONEDIAMINE, 8, III

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 2289 Isophoronediamine, 8, III

Informations diverses relatives au transport

24h EMERGENCY CONTACT (TRANSPORT) +49(0)178 433 7434 (Consultank Lutz Harder GmbH)

15. Informations réglementaires

16. Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 11.02.2011

Modifié 10.02.2011 (F) Version 6.0

**Métal Plastique Céramique BL durcisseur plus
lent (F)**

Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

R 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R 22 Nocif en cas d'ingestion.

R 34 Provoque des brûlures.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.